**Note d’information n°6 - Elèves et parents**

**Organisation et vigilance sanitaire pour la rentrée de janvier 2021**

Ixelles, le 02 janvier 2021

Chers élèves et chers parents,

Nous espérons que vous et vos proches vous portez bien et que les vacances ont été sources de détente et de moments de qualité en famille.

Je me joins à l’ensemble de l’équipe éducative de l’Institut pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2021. J’espère qu’elle sera propice à l’épanouissement, aux nouveaux apprentissages et vous apportera par une belle réussite scolaire.

Pour rappel :

Les classes du 2ème degré reprendront le lundi 04 en présentiel à l’école suivant l’horaire habituel

Les classes du 3ème degré reprendront le lundi 04 en distanciel via l’application Teams suivant l’horaire habituel

Nous traversons toujours une période difficile pour chacun et, une fois de plus, avec toute l’équipe pédagogique et la commune, nous mettrons tout en œuvre afin d’assurer qu’elle se déroule le plus sereinement possible. Nous accorderons évidemment une importance particulière au respect de l’ensemble des règles de sécurité pour assurer la sécurité de tous.

Vous retrouverez ci-dessous un courrier de Madame la ministre de l’enseignement Caroline Désir concernant les règles d’attention pour les personnes rentrant d’un voyage à l‘étranger

*Madame, Monsieur,*

*Le Comité de concertation (CODECO) s’est réuni ce mercredi 30 décembre pour évaluer la situation sanitaire et se pencher notamment sur la question des vacances à l’étranger.*

*Pour rappel, les voyages à l’étranger sont vivement déconseillés. Pour les personnes qui voyagent malgré cet avertissement, un Passenger Location Form (PLF) doit être rempli lors de tout séjour de plus de 48 heures en dehors du territoire1.*

*Sur base des décisions du Comité de concertation, toutes les personnes voyageant plus de 48 heures dans une zone rouge sont considérées comme contacts à haut risque. Elles doivent respecter une quarantaine obligatoire de minimum 7 jours, dont elles pourront sortir en cas de résultats de tests négatifs.*

*Le Gouvernement fédéral a annoncé qu’il assurerait un contrôle renforcé du respect de ces mesures.*

*Par la présente, et conformément aux circulaires précédentes, je tiens à insister sur le fait que ces mesures s’appliquent pleinement aux membres du personnel et aux élèves de tous les niveaux d’enseignement.*

*Grâce aux efforts déployés depuis plusieurs semaines, les chiffres de l’épidémie connaissent une évolution favorable qui permet d’envisager cette rentrée avec davantage d’optimisme et d’espérer un assouplissement progressif des règles sanitaires dans les prochaines semaines et mois. Tout doit être mis en œuvre pour éviter de compromettre ces efforts, en tenant compte du risque que représente le moment des retours de vacances, particulièrement dans le contexte de l’apparition d’une nouvelle variante du virus.*

*J’en appelle donc à la responsabilité de l’ensemble des membres du personnel et des parents: chacun doit se conformer strictement aux consignes de mise en quarantaine et de test à la suite d’un séjour à l’étranger. Je vous demande d’assurer la diffusion la plus large possible de cet appel2.*

*Je vous remercie pour votre attention.*

***Caroline DESIR*** *(Ministre de l’enseignement)*

*1Un test est passé le premier jour de la quarantaine, et un autre le septième jour. Le test n’est prévu que pour les enfants de plus de 6 ans et pour les adultes. Pour la procédure détaillée:* [*https://www.info-coronavirus.be/fr/*](https://www.info-coronavirus.be/fr/)

*2Il s’agit d’une démarche d’information et de sensibilisation. La direction ne peut, par exemple, pas exiger la production d’un test négatif pour permettre le retour à l’école. La démarche de contrôle est laissée aux autorités compétentes.*

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration importante pour permettre à chacun de traverser au mieux cette période.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Christophe Carignano

Directeur